



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ACADEMIE DE LYON ALLOUE DES MOYENS SUPPLEMENTAIRES AU COLLEGE LUCIE-AUBRAC DE GIVORS

Lyon, le 25/01/2021

Ce matin, l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) du département du Rhône s'est rendu dans le collège Lucie-Aubrac de Givors (69) où il a reçu une délégation d'enseignants. Cette entrevue fait suite aux agressions subies par trois enseignants de l'établissement la semaine dernière, et la grève de la faim lancée par deux d'entre eux ce jour.

Dans un contexte d'évolution du climat scolaire, le collège Lucie-Aubrac, classé en REP (réseau d'enseignement prioritaire), accueille 543 élèves en 2020.

L'inspecteur d'académie a annoncé lors de l'audience la création d'un demi-poste supplémentaire de Conseiller principal d'éducation (CPE), portant ainsi la dotation du collège à 2 CPE, et d'un poste d'assistant d'éducation (AED). Ils seront opérationnels avant les vacances d'hiver.

Avec ces moyens supplémentaires, le collège Lucie Aubrac disposera désormais des moyens équivalents à un établissement classé en REP+. Pour rappel, le collège Lucie Aubrac bénéficie d'ores et déjà d'une dotation complémentaire pour prendre en compte la difficulté scolaire et sociale de l'établissement. Les seuils de l'éducation prioritaire de 25 élèves en 6^{ème} et de 26 élèves dans les autres niveaux, y sont appliqués.

Le recteur de l'académie de Lyon tient à réitérer tout son soutien aux enseignants, victimes dans le cadre de leurs fonctions de toute forme d'agression, et à rappeler que les services académiques accompagnent tous les personnels dans leurs démarches lors de ce genre d'agissements. Il souhaite également remercier les services de police, qui travaillent en lien avec l'établissement pour l'identification des auteurs.